

## Aide ADEME au développement de l'offre de combustibles bois pour la valorisation en chaufferies et de solutions de séchage pour le bois bûche

**L'ADEME déploie une nouvelle aide à l'investissement en 2022 pour les producteurs de bois de chauffage et les fournisseurs des chaufferies bois du Fonds Chaleur.**

Ces aides sont à destination des entreprises, collectivités et associations.

### Sont concernés les projets suivants :

1. Equipements assurant la production d'un combustible de qualité (équipements de préparation des combustibles et plateformes de tri).
2. La création ou l'aménagement des plateformes d'approvisionnement et les équipements de récolte forestière permettant la production de bois énergie.
3. La création ou l'aménagement de hangar bois bûche de plus de 500 m<sup>2</sup> et les équipements assurant le séchage artificiel du bois bûche.

### Points de vigilance :

- Concernant les points 1 et 2, sont éligibles seulement les producteurs qui ont des contrats d'approvisionnement avec des chaufferies ayant bénéficié du Fonds Chaleur. L'aide peut financer l'acquisition d'équipements de récolte forestière permettant la production de plaquettes. De même, ces plaquettes doivent alimenter les chaufferies du Fonds Chaleur. Le porteur de projet doit également adhérer à un système de certification de gestion durable des forêts (PEFC ou FSC), ainsi qu'à une démarche qualité comme la Charte Energie Bois Région Centre.
- Concernant le point 3, le hangar doit permettre le stockage de minimum 4000 m<sup>3</sup> de bûche par an. Le candidat doit également adhérer à un système de certification de gestion durable des forêts (PEFC ou FSC), ainsi qu'à une démarche qualité comme Centre Bois Bûche (site internet : [France bois bûche](#)). Cette marque est animée par Fibois Centre-Val de Loire, si vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter.

N'attendez plus pour vérifier votre éligibilité et demander votre aide, vous avez jusqu'au 31 décembre 2022 ! Fibois Centre-Val de Loire peut vous accompagner dans votre projet.

L'aide est disponible via le lien suivant : [Aide BE-ADEME 2022](#)

### Pour plus d'informations

Contacteur Olivier SILBERBERG  
Chargé de mission Bois Energie  
[o.silberberg@fibois-cvl.fr](mailto:o.silberberg@fibois-cvl.fr)  
02.38.41.80.02